

## Pour un relevé métrique des poésies anthumes de Malherbe<sup>1</sup>

Il s'agit ici des «œuvres poétiques» de Malherbe telles qu'éditionnées en 1968 aux «Belles Lettres» par René Fromilhague et Raymond Lebègue (et dont on verra qu'une au moins sans doute n'est pas du tout une poésie). C'est encore (en 2008) l'édition critique de référence.

Le relevé métrique ci-dessus est une version figée d'une base de données en Works et Excel constituée essentiellement dans les années 80 et 90, revue ici à quelques égards seulement. Les pièces (fiches/lignes du tableau) sont classées ci-dessous automatiquement en fonction du contenu des catégories de la base, précisées à la fin du présent tableau.

### Codage du tableau ci-dessous ou de la base.

Le **quantain** («Qt») est le nombre de vers par strophe. Ce champ de la base n'est pas reproduit dans le présent relevé, mais est son principal critère de classement.

La **structure rimique** est notée *numériquement*, à titre d'essai et illustration, parce que le corpus Malherbe s'y prête. La notation numérique, expliquée en annexe à la fin du présent document et dans le document sur les «Groupes d'équivalence rimique», repose sur le nombre des vers par module dans une analyse (supposée) en modules (elle n'est donc pas, tant s'en faut, généralisable à tout corpus littéraire).

En plus des formules du type «aab ccb», la base contient donc des formules numériques du genre «33» exprimant un groupe d'équivalence rimique (GR) de deux modules de 3 vers<sup>2</sup>. Pour ordonner le tableau, j'ai utilisé principalement une formule numérique «nue» du genre «22 22 33» pour un sonnet quelconque ; et subsidiairement une formule numérique un peu plus décente du genre «22i, =22i, 3,3i,» précisant, le cas échéant : par «i», que les GR quatrains et sixain sont invertis (abba ou aab cbc) ; par «=», que le second quatrain est sur les mêmes rimes que le précédent ; par une virgule, que certains ensembles, ici les quatrains et tercets, sont distingués comme tels sur le papier). La formule numérique nue ne figure pas sur le présent relevé mais peut être communiquée aux adultes sur demande.

Deux champs concernent ici le **mètre**, dans lesquels, suivant un mode de notation connu des informaticiens<sup>3</sup>, dix, onze, douze, etc. sont notés «A», «B», «C», ceci permettant notamment des notations compactes comme «66» pour la succession de deux mesures de 6. Quand la longueur anatonique est supérieure à 8, le mètre n'est pas analysé, mais en l'absence d'indication contraire (par exemple en note), il s'agit du mètre du répertoire, soit 66 pour douze et 46 pour dix.

«Mbase» ou «Mb» note le **mètre de base** (défini dans l'Art poétique notamment).

«Mètres» note le schéma de mètres, où toute occurrence du Mb est simplement notée par un tiret (-).

**Répétitions.** «RépFin» signale les vers par la même capitale s'ils sont entièrement identiques, par la même lettre possiblement minuscule s'ils se terminent au moins par le même mot (mot incluant la voyelle tonique du vers). – «RépInIt» note les vers commençant par le même mot (non simplement grammatical).

Les **cadences** (rythmes catatoniques, de vers, de strophe ou de poème, en nombre de voyelles) sont traitées ici dans trois champs.

«C§» note la cadence des strophes par «1» quand toutes sont masculines (ont 1 voyelle catatonique de strophe) ; 2 quand toutes sont de cadence double (féminines) ; «A» quand elles sont alternes au sens de Martinon (de cadence 1 et 2 alternativement).

<sup>1</sup> Travail en cours (depuis longtemps !) et à re-compléter – nombreux risques d'erreurs ; suggestions bienvenues. Merci à Georgie Durosoir pour ses renseignements sur la base de données du Centre de Musique Baroque de Versailles.

<sup>2</sup> La formule numérique est donc suspecte en ce qu'elle suppose une analyse structurale de la strophe ; mais ici elle permet tout de même au sceptique qui en doute (à juste titre) de reconstituer la formule alphabétique correspondante ; par exemple «ababccdeed» à partir de «22 33». La base informatique contient un champ de ce dernier type.

<sup>3</sup> «Le système hexadécimal est un système de numération positionnel en base 16, utilisant les chiffres arabes pour les dix premiers chiffres et les lettres A à F pour les six suivants. Particulièrement utile en informatique, cette écriture des entiers naturels permet un compromis entre l'utilisation d'un code binaire et une facilité de lecture des résultats [...]. Il s'agit du standard actuellement reconnu.» (d'après Wikipédia, décembre 2008).

« L », abréviation pour « libre », devrait signifier... qu'elle l'est (manifestement), donc est au moins une fois contrariée ; dans la base utilisée ici, en ce qui concerne les sonnets, cette étiquette est systématiquement utilisée assez abusivement (un peu comme un procédé paresseux, en vue du tri).

« TopAlt » informe d'abord sur l'Alternance de cadences d'un vers à l'autre, en tablant sur le fait que l'Alternance a tendu à valoir dans de petites structures avant de s'étendre à de plus grandes. Si l'alternance plafonne dans les GR, comme dans une strophe rimée (abab cc) et cadencée (2121 11) (alias « fmfm mm »), où l'Alternance n'est en défaut qu'à la frontière du GR quatrain et du GR distique), je note « GR » (c'est le plafond ou top d'application de l'Alternance). Un tiret (-) note que l'Alternance ne plafonne pas dans le poème – n'y est jamais contrariée. « GR § » note que l'Alternance plafonne dans les groupes d'équivalence rimique, et qu'elle plafonne dans les strophes (§), quand ils coïncident (il s'agit donc alors de strophes simples, composées d'un seul GR).

Le champ « TopAlt » a gracieusement accepté d'héberger, à droite d'une indication de plafond d'alternance, une indication « t1 » ou « t2 » précisant le cas échéant que « tous » les vers sont de cadence 1, ou 2.

« CP » note la cadence de la « pièce » analysée dans la fiche, généralement un poème.

Le champ « Musique » est renseigné – très informellement – quand il y a des indications en faveur de l'idée que la pièce était destinée (même non exclusivement) à être mise en musique ou l'a été peu après sa création (ce critère est trop vague). Par exemple « chanson » entre guillemets y signifie que le titre comporte le mot « chanson ». Le classement automatique (alphabétique en ASCII), ici en ordre décroissant entraîne qu'à l'intérieur d'un sous-groupe identique à tout autre égard (quant aux critères de classement), les pièces où ce champ est renseigné figurent après les autres : c'est l'objectif ; mais à l'intérieur de ces pièces renseignées, le classement alphabétique n'est qu'une conséquence arbitraire.

Le champ « Global » donne la **forme globale** de la pièce, nombre de strophes ou périodes, ou nom de forme fixe (S = sonnet).

**Formes globales périodiques (suites strophiques, distiques de rimes plates compris).**

<i>n°</i>	<i>page</i>	<i>Global</i>	<i>RimeNum</i>	<i>Mbase</i>	<i>mètres</i>	<i>C§</i>	<i>TopAlt</i>	<i>CP</i>	<i>RépFin</i>	<i>RépInit</i>	<i>Musique</i>
22	99,0	26	22i 33i	8	-	1	-	1			
83	202,1	1	22i 33i	8	-	1	-	1			
90	205,1	1	22i 33i	8	-	1	-	1			
69	188,0	6	22 33	8	-	1	-	1			
13	80,0	23	22 33	8	-	1	-	1			
9	71,0	22	22 33	8	-	1	-	1			
14	87,0	15	22 33	8	-	1	-	1			
93	207,0	6	22 33	7	-	1	-	1			
7	63,0	22	22 33	7	-	1	-	1			
79	198,0	4	22 22	0	8585 7776	1	-	1	**** ABCD		"Chanson", Rép.
87	203,3	1	33i	C	-	1	-	1			
27	113,0	8	33i	C	-	1	GR§	1			avec air
3	54,2	7	33i	C	--- 6--	1	GR§	1			
44	136,0	6	33i	C	--- 6-6	1	GR§	1			
25	109,0	8	33i	C	-- 6-6	1	GR§	1			mus. Boisset père 1624
46	139,0	10	33i	8	-	2	GR§	2			chanté fête
41	134,1	1	33i	8	-	1	-	1			
61	164,1	1	33i	8	-	1	-	1			
77	198,1	1	33i	8	-	1	-	1			
85	203,1	1	33i	8	-	1	-	1			
35	120,0	9	33i	8	-	1	GR§	1			
47	141,0	9	33i	8	-	1	GR§	1			chanté fête. air de Vincent
54	155,0	13	33i	8	-	1	GR§	1			? Carrousel 1606
37	123,0	11	33i	8	-	1	GR§	1			mus. Guédron 1611
48	143,0	11	33i	8	-	1	GR§	1			chanté Balet
64	172,2	1	33i	8	--- C-C	1	-	1			
53	152,2	15	33i	8	--- C-C	1	GR§	1			
28	114,0	8	33	C	-	1	-	1			
67	173,2	66	33	C	-	1	-	1			
6	58,0	21	33	C	-	1	-	1			
88	204,1	2	33	C	-	1	-	1			
4	56,0	5	33	C	--- -6-	1	-	1			
5	57,0	4	33	C	--- -66	1	-	1			
38	126,0	13	33	C	-- 6 --6	1	-	1			mus. Boesset 1617
50	147,0	13	33	C	-- 6 -6-	1	-	1			ds Balet
51	150,0	7	33	8	-	1	-	1			ds Carrousel = musique?
2	54,1	1	33	8	-	1	-	1			
71	193,0	7	33	8	-	1	-	1	**A **B	(**a **a)	chanson (air de Guédron?)
1	53,0	5	33	8	--- CC-	1	-	1			
40	131,0	15	33	8	--- CCC	1	-	1			avec air 1613 prem pub
39	128,0	10	33	6	-5- -5-	1	-	1			sur air, chanson
58	162,2	1	3,3i	8	-	2	-	2			
59	163,1	1	3,3i	8	-	2	-	2			
36	122,0	7	22i 11	8	-	1	-	1			+CMBV
45	137,0	7	22 11	0	A97A8B <sup>4</sup>	1	GR	1			"Chanson" s air sel. Ménage
78	198,2	1	22i, e22	8	-	1	-	2	a***, **a'*		
82	201,0	1	22i	8	-	2	-	2			
89	204,2	1	22i	8	-	2	-	2			
86	203,2	1	22i	8	-	1	-	1			
68	187,0	5	22	C	-	1	-	1			
24	108,0	4	22	C	-	1	-	1			
43	134,3	9	22	C	---6	1	-	1			+CMBV
63	166,0	40	22	C	---6	1	-	1			
49	146,0	9	22	C	-6--	1	-	1			Balet
70	190,0	22	22	C	-6-6	1	-	1			

<sup>4</sup> Schéma de mètres problématique ; v. plus bas « Pourquoi un champ *Musique* ? ».

n°	page	Global	RimeNum	Mbase	mètres	C§	TopAlt	CP	RépFin	RépInit	Musique
55	158.0	21	22,	C	-6-6	1	-	1			
16	94.0	9	22,	C	-8--	1	-	1			Chanson (titre en 1616)
152	273.0	1	22,	8	-	2	-	2			
42	134.2	1	22,	8	-	1	-	1			
52	152.1	1	22,	8	-	1	-	1			
84	202.2	1	22,	8	-	1	-	1			
81	200.0	8	22,	7	-	1	-	1			
80	199.2	5	22,	5	-	1	-	1			"Chanson"
92	206.0	1	1111 *	5*	----	2	-	2	*aaa		
26	110.0	15	11 11 ,	C	--6	1	-	1			chanson
15	92.0	11	11 11 ,	A	-8-6	1	GR t1	1			"Chanson"
62	164.2	10	11 11 ,	9	--AA	2	GR t2	2			"Chanson"
72	195.2	1	22,	8	-	1	-	1			
91	205.2	11	11	C	-	A	-	1			

### Formes globales non périodiques, conformes à un type (« fixes ») : les sonnets.

10	78,1	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	1			
11	78,2	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	1			
12	79,0	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	1			
17	95,0	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	1			
18	96,0	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	1			
20	97,2	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	1			
23	107,0	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	1			
30	117,1	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	1			
31	117,2	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	1			
32	118,0	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	1			
33	119,1	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	1			
34	119,2	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	1			
60	163,2	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	1			
64	172,1	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	1			
76	197,0	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	1			
147	270,1	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	1			
148	270,2	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	1			
150	272,1	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	1			
19	97,1	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	2			
29	116,0	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	2			
66	173,1	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	2			
74	196,1	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	2			
149	271,0	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	2			
151	272,2	S	22i, =22i, 3,3i,	C	-	L	-	2			
57	162,1	S	22i, =22i, 3,3i,	8	-	L	-	1			
56	161,0	S	22i, =22i, 3,3i,	7	-	L	-	1			
72	195,1	S	22i, 22i, 3,3i,	8	-	L	-	1			
8	70,0	S	22, 22i, 3,3i,	C	-	L	-	1			
75	196,2	S	22, 22i, 3,3i,	C	-	L	-	2			
21	98,0	S	22, 22, 3,3i,	C	-	L	-	2			

### Autres formes globales

Rien (toutes les formes globales sont donc métriques).

### Dans quel ordre sont classées les pièces de ce relevé métrique.

Les pièces (fiches/lignes du tableau ci-dessus), librement réarrangeables dans la base de données source, sont ici classées automatiquement (en base Works), en ordre croissant (+) ou décroissant (-) selon les catégories suivantes, numérotées ci-dessous en ordre *inverse* de 13 à 1 parce que l'importance hiérarchique d'une catégorie pour le classement est inverse de l'ordre des opérations de classement sur ordinateur.

(par exemple l'ordre selon le quantain, effectué en dernier, est de ce fait principal :

- 13) page + (en dernier lieu, classement selon la page dans l'édition<sup>5</sup>)
- 12) musique - (décroissant pour les mettre en finales de leur sous-groupe)
- 11) global -
- cadences :
  - 10) CP + (cadence poème : masculins de cadence « 1 », puis féminins « 2 »)
  - 9) TopAlt +
  - 8) C§ + (cadence strophes : sonnets codés L = libre (pe abusif) pour mieux les ordonner)
- 7) RépInit -
- 6) RépFin -
- 5) Mt + (ok en masse, mais, à position égale ordonne les mètres non-de-base en ordre croissant...)
- 4) Mb -
- 3) rimeNum - (ordre numérique)
- 2) rimeNum nue -
- 1) Quantain (Qt) - (puis les sonnets ont été arbitrairement groupés en fin de tableau).

### Notation numérique des modules

Si on note par "1", "2" ou "3" un module de un, deux ou trois vers, et par "nm" un groupe d'équivalence rimique constitué de la succession d'un module de n vers et d'un module de m vers, alors on peut noter un GR (a a) par "11", un GR (ab ab) ou (ab ba) par "22", un GR (aab ccb) ou (aab cbc) par "33", un GR "aab ab" ou "aab ba" par "32" et ainsi de suite. Si on ajoute (pour un corpus donné) l'hypothèse qu'il s'agit de GR classiques, ces formules, 11, 22, 33, 32 etc. permettent de reconstituer la notation alphabétique traditionnelle, à l'inversion près; celle-ci peut être précisée par un indice supplémentaire, par exemple "33i" (sixain "inverti" au sens de Martinon) peut au besoin signaler l'anticipation de la rime singulière dans le second module, donc "aab cbc" au lieu de "aab ccb". Ainsi encore "22 33" pourrait noter un dizain classique "abab ccdeed" et "22 33i" un dizain classique "abab ccdede". Pour des corpus rimés "classiquement", la notation numérique fournit des formules plus courtes, et surtout plus parlantes à l'œil que la notation alphabétique, ce qui aide à la comparaison d'ensembles de données. (V. doc sur les groupes rimiques).

### Validité et généralité de l'analyse modulaire?

(Brouillon : le corpus Malherbe anthume est à la fois défavorable et favorable à la formulation numérique des strophes. – Défavorable : à l'examen, il apparaît que Malherbe a longtemps traité le dizain classique, ici noté 22(i) 33(i), en coupant parfois plutôt en 22-11-22 de vers que 22-33 de vers (v. Martinon 1912 et Fromilhague 1954) avant de se rallier à... la bonne analyse défendue par Maynard<sup>6</sup> ; disons que le relevé métrique propose une analyse structurale pas valable pour tous les sixains) ; dans la base de données dont le présent relevé ne donne qu'un extrait, il y a des champs de ponctuation qui donnent à ce sujet des informations. – Favorable : en négligeant ce flottement, la formulation numérique permet d'apercevoir la très grande simplicité de la grammaire des strophes de Malherbe. Elle est (un peu) analysée dans le polycop Méthode en métrique.

Certains dizains d'allure 22-11-22 me paraissent se couper plutôt 22-11 22 que 22 11-22, comme si non seulement le sixain final était restructuré, mais le tout redistribué en sixain-quatrain (mais quel rapport avec les 22 11 de chant ?).

Il n'est nullement question ici de suggérer que la notation numérique telle qu'utilisée ici est universelle. Elle échoue vite, même en poésie littéraire française « classique », sur : des fables de La Fontaine ; des sixains de sonnets de Baudelaire ; etc.).

<sup>5</sup> Un classement chronologique (même imparfait) serait préférable ; mais je ne sais pas faire.

<sup>6</sup> Je crois me rappeler que Martinon quelque part estime (avec raison) que Malherbe a été abusé par l'apparence « dispositionnelle » (terme mien), superficielle, des sixains 33 (comme les traités qui les découpent scolairement en distique de rime plates + quatrain croisé ou embrassé). Cas d'instabilité strophique.

## Pourquoi un champ “Musique”

(Brouillon). rem Martinon, ni rép ni corps ouvrage, ne cite Chere beauté (apparaît qq part, fin chap?, qu’il néglige exprès de citer certains trucs compliqués; prend-il position sur décantation littéraire?

Dans la chanson “Chere beauté que mon ame ravie” (n°45 p. 137), dont voici la dernière strophe:

	<i>Long. anat.</i>
Je connois bien que dans ce labyrinthe	10
Le Ciel injuste m’a reservé	9
Tout le fiel et tout l’absinte	7
Dont un amant fut jamais abreuvé :	10
Mais je ne m’estonne de rien :	8
Je suis à Rodante je veux mourir sien.	11

on considère généralement que la suite de mètres est (en notation décimale des longueurs anatoniques totales) celle indiquée en marge ci-dessus, 10.9.7.10.8.11 (par exemple, Fromilhague 1954:163). Cette analyse résulte en effet, quasi automatiquement, du traitement de ces vers en mode métrique littéraire classique. Cependant ces “mesures” totales 9 et 11 sont ici problématiques et suspectes, d’abord, parce que, compte tenu de la loi des 8 syllabes, elles semblent impliquer pratiquement des césures à récupération telles que “Le ciel injuste – m’a réservé” (4-5) et “Je suis à Rodante – je veux mourir sien” (5-6) absolument contraires à la tradition française classique (dans les formes de mètre fondamental, seules concernées dans cette tradition). Plus bizarre encore, il s’agirait de césures à récupération systématiques, et non simplement d’une possibilité comme dans la coupe 8e d’accompagnement dans le 12v au XIXe siècle, car dans toutes ces strophes les 9v ont une voyelle féminine 5e et les 11v, une féminine 6e. Que ces formes sont adaptées à une musique, cela va de soi et est généralement reconnu (par exemple, Fromilhague 1954:163). Mais le problème est: quelle projection métrique littéraire peut-on en supposer? Aucune n’est conforme à la tradition littéraire (de l’époque). Rien qu’en pensant à des modèles historiques antérieurs, on peut imaginer non seulement des césures à récupération (rarissimes), mais des césures avec appui rythmique sur la féminine (mal dites “lyriques”) et des césures à féminine surnuméraire (assez mal dites “épiques”). Ce dernier traitement rythmique me paraît le moins absurde; il donnerait (“5c2” ou “5<sup>2</sup>” notant un rythme anatonique 5 et catonique 2 (féminin)):

	<i>Mt et cad.</i>	<i>Mt et cad.</i>	<i>somme anatonique</i>
Je connois bien – que dans ce labyrinthe	4+6		
Le Ciel injuste – m’a reservé	4+4	4c2 + 4c1	8 (plutôt que 9)
Tout le fiel et tout l’absinte	7		
Dont un amant – fut jamais abreuvé :	4+6		
Mais je ne m’estonne de rien :	8		
Je suis à Rodante – je veux mourir sien.	5+5	5c2 + 5c1	10 (plutôt que 11)

Il y a 7 strophes, donc, dans ce traitement métrique, 14 césures à surnuméraire. Dans toutes – 14 fois sur 14 – h2 commence par un mot disjonctif, ce qui garantit la surnuméraire (sans doute voulue par la musique) à la lecture en mode littéraire. Ce traitement métrique me paraît le moins absurde pour ces vers (noter qu’il nous fait attribuer des vers de mètre 5-5 à Malherbe), mais à ma connaissance rien ne l’impose: la projection métrique littéraire des vers de chant est par nature problématique.

**Décantation littéraire du corpus.** Ce problème ne fait que souligner la nécessité, pour dégager la métrique littéraire d’un corpus, de le décanter littérairement (autant que possible), notamment, comme ici, de ses paroles de chant, quitte d’autre part à chercher ce que peut être, dans celles-ci, une projection métrique littéraire (je veux dire: à la lecture en mode littéraire, ou quasi-littéraire, de la métrique de chant. Malheureusement, soit faute d’information pour certaines pièces, soit à cause de la complexité de statut pour d’autres, il est souvent impossible de distinguer sûrement et sur critères précis “les” pièces dont la métrique est influencée par une destination musicale.

On pourrait envisager de reformater ces strophes, par exemple, pour le GR distique final :

Mais je ne m’estonne de rien :	8
Je suis à Rodante,	5c2
Je veux mourir sien.	5c1

Alors Malherbe serait innocenté de ses 4-4v et 5-5v ! à césure épique (à traitement rythmique discontinu) ; mais il serait responsable, sur le papier, de « vers » blancs (par « injuste » et « Rodante »). Or la saturation rimique au niveau des vers, et si possible exclusivement à ce niveau, est une tendance lourde qui a toujours fortement pesé sur le formatage « poétique » des paroles de chant ; ce formatage est l’un des éléments de la culture analysée.

### **Style métrique littéraire [à faire]**

Rem là que pas de musique connue à sonnets (30) = indice littérisation car n/m sur le reste.

### **Style métrique de chant [à faire]**

### **L'analyse strophique au service du patrimoine littéraire [à faire]**

80 manuscrits des poètes français : le faux de la BNF v. éd. Martinon.

Quatre anagrammes de Malherbe pour Marie Stuart pris pour une « poésie » !.

## Références

Aroui thèse et HDR.

Mon vieux polycopié (fin années 80 et années 90) « Méthode en Métrique », chapitre Malherbe ; et divers rm ou sous-tableaux (Machaut, Baudelaire, article Rime et contre-rime).

Document “ ‘Groupes d'équivalence rimique’, modules et strophes ‘classiques’ en métrique littéraire française vers 1560-1870”

Fromilhague 1954 Malherbe Technique et création poétique.

Martinon 1912 Les Strophes